Un anticancéreux «révolutionnaire» approuvé par la commission européenne

Abderrahim DERRAJI - 2019-10-06 21:33:04 - Vu sur pharmacie.ma

La Commission européenne vient d'accorder l'autorisation de mise sur le marché au Larotrectinib, médicament indiqué dans «la prise en charge des patients atteints de tumeurs solides démontrant une fusion du gène du récepteur tyrosine-kinase neurotrophique (Neurotrophic Tyrosine Receptor Kinase, NTRK), qui présentent une maladie localement avancée ou métastatique, ou pour lesquels la résection chirurgicale est susceptible d'entraîner une morbidité sévère, et qui ne disposent pas d'options thérapeutiques satisfaisantes». Cet inhibiteur TRK oral, qui est le premier de sa classe thérapeutique, est aussi le premier traitement autorisé dans l'Union européenne (UE) à recevoir une indication dans un contexte de thérapie moléculaire ciblée. Cette autorisation s'est basée sur plusieurs essais cliniques menés sur des adultes et des patients pédiatriques. Ce nouveau traitement a un profil de sécurité d'emploi qui lui est favorable. La plupart des évènements indésirables survenus étant de grade 1 ou 2. Seuls 3% des malades ayant bénéficié de ce traitement l'ont arrêté en raison de ses effets indésirables.